



MUTATION D'OFFICE FONCTIONNAIRE

Par STEPHANE40

Bonjour,

Je suis responsable courrier à La Poste (Fonctionnaire).

Mon directeur vient de m'indiquer hier que j'avais une nouvelle affectation à compter du 4 juillet sur le même poste pour remplacer un collègue qui part à la retraite.

Je ne souhaite pas aller à cette nouvelle affectation.

Cette nouvelle affectation dépend toujours du même secteur d'où je dépends.

La nouvelle affectation se situe à 57 km (41 mn de trajet) aller de mon domicile au lieu de 9 km (12 mn trajet) actuellement.

A t-il le droit ?

Merci pour votre retour

Par vivi2501

"

Le cadre juridique de la mobilité
et des parcours professionnels

[url=https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/coll_outils_de_la_GRH/CMC-6.pdf]https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/coll_outils_de_la_GRH/CMC-6.pdf[/url]

"

Par STEPHANE40

Merci pour votre retour.

Je regarde.